



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud



**Communiqué de presse  
Diffusion immédiate**

### **Campagne de sécurité routière M'as-tu vu? La Commission scolaire de la Côte-du-Sud invite les automobilistes à redoubler de prudence**

**Montmagny, le 18 janvier 2017** – Du 29 janvier au 9 février, la Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents sur le thème M'as-tu vu? La commission scolaire souhaite profiter de cette opportunité pour rappeler aux automobilistes de redoubler de prudence dans les zones scolaires ainsi qu'aux heures où les autobus sont susceptibles de circuler.

Deux étapes simples sont à retenir :

- 1- Préparez-vous à arrêter lorsque l'autobus scolaire active ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.
- 2- Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de l'autobus lorsque l'autobus scolaire active :
  - Ses feux rouges intermittents ;
  - Son panneau d'arrêt.

Rappelons aussi que dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent vous expose à une amende variant entre 200 \$ et 300 \$ et à 9 points d'inaptitude.

Au cours de ces deux semaines, différentes activités seront organisées afin de sensibiliser le plus de gens possible. À cet effet, les écoles secondaires afficheront une banderole « usager de la route » à l'extérieur de leur établissement de façon à ce qu'elle soit à la vue des automobilistes. De plus, quelques municipalités équipées de panneaux d'affichage électronique afficheront un message de promotion de la sécurité tout au long de la campagne. D'ailleurs, la commission scolaire remercie grandement les municipalités pour cette belle collaboration.

Enfin, tout au long de la campagne de sécurité, nous vous encourageons à manifester, à votre façon, de la reconnaissance à l'égard des chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaires qui sont les porte-étendards de la campagne et aussi, valoriser leur travail. Seulement sur le territoire de la commission scolaire, ils s'assurent, chaque jour, que plus de 5 100 élèves soient transportés en toute sécurité, ce qui représente 60 % de notre clientèle.

Nous vous rappelons également que de l'information sur la sécurité en transport scolaire est disponible au lien suivant :  
<http://mastuvu.info/fr/securite/la-securite-en-autobus>.

-30-

Isabelle L'Arrivée-Lavoie  
Conseillère en communication - Commission scolaire de la Côte-du-Sud  
418 248-1001 poste 8484  
[isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca](mailto:isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca)